



*Louis Bertrand se caractérise surtout par son engagement dans la coopération et le municipalisme.
Caricature parue dans Pourquoi Pas?*

“La commune pour le socialisme” de Louis Bertrand

Jean Puissant, Université libre de Bruxelles

L'ancien ouvrier marbrier Louis Bertrand (Molenbeek 1856-Schaerbeek 1943) a été l'un des principaux fondateurs du Parti Ouvrier Belge. Il siège au Parlement comme député de Soignies puis de Bruxelles, de 1894 à 1926. Mais il se caractérise surtout par son engagement dans deux voies pratiques du socialisme belge: la coopération et le municipalisme. A la suite de César De Paepe (L'organisation des services publics dans la société future), il construit un programme de politique communale intégrée au programme général du parti en 1894. Il est l'auteur de brochures 'Le socialisme communal' en 1890 et en 1895 ainsi que d'une motion présentée au Congrès de la IIe Internationale à Paris en 1900, visant à faire du municipalisme socialiste un moyen privilégié de transformation de la société. Son action comme échevin des Finances à Schaerbeek (5^e commune du pays) permet d'évaluer l'application des principes qu'il a défendus en ce domaine.

Très vite rebuté par le socialisme révolutionnaire, verbal, en chambre, secret (*Souvenirs*, I, pp. 117) où voulait l'entraîner en 1874 son premier mentor en politique Emile Flahaut, marbrier hutois qui a travaillé à Paris, Louis Bertrand suivit la voie d'un socialisme pratique, réformiste, favorable à la création d'associations ouvrières soucieuses d'améliorer immédiatement le sort de la classe ouvrière.

Né en 1856 chaussée d'Anvers, dans ce faubourg populaire de Molenbeek, aujourd'hui situé dans le Manhattan bruxellois, Louis Bertrand est le fils d'un ouvrier marbrier

wallon et de la fille d'un marchand de charbon, mort des suites d'un accident de travail, wallonne elle aussi. Il a connu l'existence d'un enfant du peuple dans une famille laborieuse et lettrée, à la limite de la gêne en raison du nombre d'enfants (sept). C'est ainsi que la mansarde du logement est louée à la semaine à des ouvriers (Flahaut, par exemple) et que le jeune Louis quitte l'école à l'âge de 12 ans pour gagner quelques sous au moment où la maladie prolongée du père jette rapidement la famille dans la misère. Vendeur de journaux, puis apprenti tailleur de pierre avant de devenir ouvrier marbrier

jusqu'à son licenciement en juin 1879, Louis Bertrand a connu la vie ouvrière pendant onze ans. Sa première grève en 1872 le conduit à l'engagement syndical. Devenu secrétaire du syndicat des marbriers, puis également secrétaire de la section bruxelloise de l'Internationale, Louis Bertrand, suivant le bijoutier communal parisien Gustave Bazin et avec l'appui - considérable - de César de Paepe, son 'véritable père', participe à la création de la Chambre du Travail dont le premier objectif est de réunir les syndicats de la capitale et, à terme, de fonder une Union ouvrière belge à l'échelle du pays. C'est à partir de là qu'il fait la connaissance des Gantois Edouard Anseele et Edmond Van Beveren et de l'Anversois Philippe Coenen.

Devant le relatif échec de l'entreprise syndicale envisagée dans la perspective des Trade Unions anglais, Louis Bertrand, comme César De Paepe, se range à l'idée de participer à l'action politique. Il fonde le Parti socialiste brabançon (1878), s'allie avec le Parti socialiste flamand (1877) et participe à la création du Parti socialiste belge (1879). Fondateur de *La Voix de l'Ouvrier* (1885), de *La Trique* (1879), cofondateur de la boulangerie coopérative La Maison du Peuple (1880), du *Peuple* (1885) et du Parti Ouvrier belge (1885), Louis Bertrand est devenu l'un des principaux dirigeants du nouveau parti, avec Edouard Anseele et Jean Volders - toujours sous le patronage de César De Paepe. Après sa phase syndicaliste, Bertrand est entré en 1880 dans sa phase coopérative. Il y restera jusqu'en 1914, surtout comme coordinateur (président de la Fédération des sociétés coopératives socialistes, animateur de l'Office coopératif) comme stimulateur (*L'histoire de la coopération en Belgique*) ou comme propagandiste (Les Coopérateurs belges).

Mais avant tout il s'investit dans la politique locale. En 1884, la situation politique évolue en raison de l'élargissement du corps électoral communal après l'adoption de la loi dite des capacitaires en 1883. Première ouverture depuis 1848 vers une démocratisation du système électoral⁽¹⁾, la nouvelle loi suscite dans les grandes villes une concurrence vive entre libéraux et socialistes pour contrôler le nouvel électorat (+ 27% à Bruxelles, + 34% à Schaerbeek, + 33.5% à Molenbeek par exemple). Dans cette perspective, des Ligues ouvrières se créent à Seraing (septembre 1883) puis rapidement à Bruxelles et dans les communes voisines; elles réussissent ce que n'avaient pas réussi les tentatives antérieures, à savoir mobiliser syndicats ou militants syndicaux dans le but de participer à la lutte politique. Les effets de la crise économique ont, bien sûr, joué dans la prise de conscience de ceux qui, depuis quarante ans, refusaient l'idée même de la lutte politique, mais c'est l'échéance des élections de l'automne 1884 qui précipite la concrétisation de cet engagement. Louis Bertrand, qui sera candidat de la Ligue de Bruxelles à ces élections, s'engage immédiatement et vigoureusement dans cette voie; il participe à la rédaction du programme communal qui adopte diverses revendications syndicales, parmi lesquelles le minimum de salaire dans les adjudications publiques, l'exploitation des tramways par les communes, la construction de maisons ouvrières par la commune, l'engagement de "*grands travaux d'intérêt public tels que les installations maritimes pour procurer du travail à la classe ouvrière et atténuer ainsi les effets de la crise*"⁽²⁾.

En juillet 1884, une Fédération de ligues ouvrières et de sociétés démocratiques de l'agglomération bruxelloise reprend et

développe le programme de la ligue de Bruxelles⁽³⁾ et soutient les candidatures ouvrières aux élections. La situation politique générale est conditionnée par la lourde défaite libérale aux élections législatives et provinciales, l'émergence d'un parti indépendant à Bruxelles et la manifestation 'catholique' du 7 septembre dans la capitale pour soutenir la nouvelle législation en matière d'enseignement primaire. Le parti socialiste (congrès des 13 et 14 avril 1884) avait envisagé la présentation de candidats ouvriers partout où cela était possible. Mais la polémique et les oppositions se sont focalisées sur la question des alliances. Louis Bertrand, contre la majorité de sa ligue ouvrière, contre l'opinion du *Vooruit* (15-16 septembre, 15 octobre 1884), se déclare partisan, par souci d'efficacité, d'une alliance avec le parti libéral (celle-ci ne se réalisera pas à Bruxelles-ville, les candidats de la ligue ouvrière se retirèrent pour éviter la menace qui pouvait planer sur l'enseignement communal). Il en restera partisan jusqu'à la Première Guerre mondiale.

En fait Louis Bertrand se révèle porteur de l'héritage du rapport présenté par César De Paepe au Congrès de l'Internationale tenu à Bruxelles en 1874 et consacré à l'organisation des services publics dans la société future. Le théoricien collectiviste s'y prononçait contre "la conception jacobine de l'état omnipotent et de la commune subalternisée" à laquelle il opposait celle de "la commune émancipée, nommant elle-même la législation, la justice et la police [...] La commune devient essentiellement l'organe des fonctions politiques [...] : la loi, la justice, la sécurité, la garantie des contrats, la protection des incapables, la vie civile [...] l'organe de tous les services publics locaux"⁽⁴⁾. En 1880, A. Duverger (alias Bogaert-Vaché) souligne que pour le PSB, "La commune serait le véritable pivot de

cette société nouvelle. Elle nommerait elle-même tous les administrateurs, dirigerait les services publics locaux et constituerait l'organe principal des fonctions politiques. L'état, simple délégation de communes fédérées, serait l'expression et la garantie des droits de tous"⁽⁵⁾.

Les thèses de De Paepe ont en effet été reprises par l'aile droite du Parti ouvrier français en formation; Benoît Malon est un ami et un correspondant de De Paepe et de Louis Bertrand, le docteur P. Brousse a fréquenté la Belgique. La doctrine communale de ces possibilistes est d'ailleurs en partie à la base de la séparation avec le marxiste Jules Guesde qui répudie violemment ces "âneries"⁽⁶⁾. De Paris parvient un programme d'action communale qui sert également de référence au programme de la Fédération des Ligues ouvrières et démocratiques. Cette base du programme communal est précisée et développée par Louis Bertrand dans sa brochure *Le socialisme communal*, éditée à la veille des élections communales de 1890, rééditée en 1895 avec le programme communal du POB préparé au Congrès de Bruxelles et adopté au Congrès de Quaregnon après la Charte qui en porte le nom (avril 1894). Quelques axes peuvent être dégagés. Le premier cité concerne "l'enseignement obligatoire... jusqu'à l'âge de 14 ans, gratuit et laïque", l'organisation de l'enseignement professionnel avec les syndicats, la mise sur pied de réfectoires, la distribution de vêtements, l'organisation de voyages scolaires, de colonies de vacances, la gratuité des chemins de fer pour les transports scolaires, la multiplication des bibliothèques. Vient ensuite la transformation de "l'organisation actuelle de la bienfaisance publique en un système d'assurance contre la maladie, le chômage, la vieillesse et la mort". L'exploitation directe ou en régie des principaux services à la population par la com-

mune ou en intercommunale: voirie, distribution d'eau, de gaz (l'électricité n'est pas encore envisagée), voire de boulangeries et de boucheries communales pour diminuer le prix et améliorer la qualité des produits de première nécessité, des transports publics urbains, le service d'assurance contre l'incendie, la construction de maisons ouvrières avec l'aide des conseils des hospices et des bureaux de bienfaisance, la construction d'équipements d'intérêt collectif – hospices pour vieillards, hôpitaux, bassins de natation, bains et douches. Tous projets qui feraient de la commune un acteur économique de premier plan. Enfin l'instauration dans toutes les adjudications de conditions de travail et de rémunération: minimum de salaire, maximum d'heures de travail, pas de travail infantile.

Le projet est ambitieux. Il pêche sans doute par une absence de réflexion sur les moyens financiers à mettre en oeuvre. Les raisonnements financiers qui transparissent se révèlent relativement naïfs. Il est bien sûr envisagé de limiter les gros traitements des bourgmestres et échevins, des fonctionnaires supérieurs, à un maximum de 6000 francs, économie largement compensée, semble-t-il, par l'augmentation des traitements inférieurs à 1800 francs, voire 2400 francs par mois (beaucoup sont à l'époque inférieurs à 1000 francs, comme ceux des pompiers⁽⁷⁾). Il faut également souligner que l'exploitation en régie n'est pas à proprement parler une mesure socialiste, elle a été et restera utilisée pour des raisons opérationnelles dans de nombreuses villes européennes et belges et donnera lieu à une considérable littérature⁽⁸⁾.

C'est à cela que Louis Bertrand, devenu échevin des finances à Schaerbeek, s'attellera dès 1896.

L'instauration du suffrage universel masculin, tempéré par le vote plural (1894), entraîne quelque peu la démocratisation du système politique mais l'élection inattendue de 28 députés du POB ou radicaux alliés suscite une réaction en matière électorale communale: *"Nos hôtels de ville sont dès aujourd'hui en péril et l'on veut que nous ouvrons nos portes à l'invasion des communards, on veut que les finances communales, on veut que la police tombe au mains des agitateurs"*⁽⁹⁾. *"Donnera-t-on aux révolutionnaires l'arme qu'ils réclament pour s'en servir contre nos institutions, la société, la religion, la famille, la propriété et la royauté?"*⁽¹⁰⁾. La législation de 1895 (la *"loi des quatre infamies"* selon l'expression imagée d'E. Anseele) donne un violent coup de frein et limite drastiquement le nombre d'électeurs au point que, ce qui est exceptionnel et propre à la Belgique, le corps électoral communal est devenu sensiblement moins important que le corps électoral législatif en raison de l'élévation de l'âge au suffrage (30 ans) et de la nécessité de résidence dans la commune (depuis trois ans) qui concernait plus particulièrement les habitants des grandes agglomérations urbaines, formées de plusieurs communes abritant une population ouvrière très mobile. A Bruxelles 31% du corps électoral législatif ne peut pas voter aux élections communales, 35% dans la commune industrielle de Molenbeek, 33% à Schaerbeek. Il faut encore y ajouter la pluralité de votes, et surtout le poids des électeurs à quatre voix. A Schaerbeek, les électeurs à quatre voix totalisent plus de suffrages que les 4029 électeurs à une voix (ce qui n'est pas le cas dans les communes ouvrières).

La portée conservatrice de la loi sort ses effets puisque le POB ne réalise pas la même percée qu'aux élections législatives. Limi-

tée, cette percée n'est pourtant pas empêchée puisqu'en Wallonie, seul ou avec des alliés qui y adhèrent rapidement (Jules Destrée à Charleroi, par exemple) le POB emporte 79 majorités absolues, dont 41 dans la province du Hainaut, 23 dans la province de Liège. Le parti a des élus dans 210 communes (1040) sur les 507 où il avait présenté des candidats (dont 11 communes en Flandre où la loi a pleinement exercé ses effets, et à Bruxelles et dans les communes voisines)⁽¹¹⁾.

La déception est grande, tempérée par la conviction de divers dirigeants, comme Emile Vandervelde ou Emile Vinck, qu'il valait mieux sans doute une période de formation pour les nouveaux élus minoritaires, peu préparés à leurs nouvelles responsabilités. Il est vrai que, à l'instar des Ecolos il y a quelques années, les premières représentations socialistes ont souvent été fragiles, marquées par des défections, des exclusions et des absences⁽¹²⁾. En revanche, dans diverses communes importantes, des élus socialistes assumèrent leur mandat et participèrent à la gestion des affaires, notamment à Gand et à Bruxelles. A Schaerbeek, cinquième ville du pays, malgré les vives oppositions qui ont empêché la formation d'une liste d'alliance aux élections, les partis laïques (libéraux 9 sièges, progressistes 3 sièges, socialistes 4 sièges) s'associent pour former un collège tripartite face à une minorité catholique forte de 15 sièges. C'est au sein de celle-ci que le gouvernement (catholique) choisit, c'est exceptionnel, le nouveau bourgmestre, l'ingénieur Guillaume Kennis, qui a déjà exercé les fonctions mayorales.

Dès 1899, c'est en cartel que les trois composantes de la majorité se présentent aux élections, préfigurant ainsi la formation ul-

térieure des cartels libéraux-socialistes à l'échelle nationale. Cette tactique permet d'éliminer quasiment l'opposition catholique de 1899 à 1907. En revanche, les élections de 1907, très vivement disputées dans une atmosphère agressive dénonçant les 'gaspillages' éhontés de la majorité, marquent un recul du cartel. Louis Bertrand, contesté y compris dans les rangs socialistes, n'est pas élu directement. Il bénéficie de la démission, à cet effet, du vieux chef d'atelier typographique, E. Wittman, conseiller ouvrier depuis 1884, resté fidèle au parti libéral même s'il a joint régulièrement son vote à celui de ses camarades socialistes.

Louis Bertrand, premier échevin, en charge du département des finances, jouera pendant 25 ans un rôle prééminent au sein de la commune. Il est en effet le seul échevin bénéficiant d'une telle longévité (1896-1920) et qui se soit impliqué totalement dans son mandat, y compris durant la guerre. Louis Verniers, historien de Bruxelles, le qualifie "*d'ingénieur communal*" à la base des transformations locales.

Quel est donc son apport municipaliste?

Les quatre conseillers socialistes forment une fraction très minoritaire au sein du conseil (31 sièges), mais trois élus progressistes siègent également, dont un échevin. Si les débats sont très ouverts, y compris dans la majorité, il existe en son sein un accord fondamental en faveur du développement, de la modernisation de la commune, de ses équipements, en particulier en matière d'enseignement. Le bilan est donc collectif. Il ne peut être attribué à un seul individu, même si à plusieurs reprises, il est possible de repérer ses convictions, son opiniâtreté, sa culture impressionnante (tous ses rapports s'appuient sur une documentation historique et internationale con-



La marque de Bertrand comme échevin se révèle incontestablement dans la création de la première société communale de construction de logements à bon marché, Le Foyer schaerbeekois (La Fonderie asbl Bruxelles)

sidérable). A la suite d'autres communes bruxelloises, Schaerbeek adopte rapidement dans ses adjudications des conditions sociales comme le minimum de salaire et le maximum d'heures de travail. Une Bourse du travail est créée, de nouveaux barèmes pour le personnel enseignant et le personnel communal entrent en vigueur. Les écoles se multiplient sous forme de véritables 'palais du peuple', comme le complexe scolaire de la rue de la Ruche et de la rue Josaphat, réalisations exceptionnelles à la fois fonctionnelles et majestueuses. Ce seront bientôt un athénée pour garçons puis un lycée pour filles qui seront réalisés. Grâce il est vrai au legs d'un propriétaire de la commune, un hospice pour vieillards est aménagé et un hôpital moderne est construit. Un bassin de natation est érigé. Il s'agit là d'une vieille revendication des conseillers ouvriers, en particulier de Philippe Thomas, ancien mineur, militant de la Première Internationale dans la région du Centre, devenu boulanger à Schaerbeek. Mais l'aspect le plus spectaculaire de la politique menée réside dans l'urbanisation de deux tiers du territoire de la commune, restés jusque là ruraux, selon des plans structurés mis en oeuvre progressivement. Ils donnent à la commune sa configuration définitive et son image de commune cossue, organisée autour du magnifique parc Josaphat aménagé dans un vaste domaine exproprié. La principale artère qui réunit l'ancien et le nouveau Schaerbeek au travers du parc sera baptisée du nom de Louis Bertrand, de son vivant. Il s'agit d'une des plus belles avenues de Bruxelles. La population passe de 50.000 habitants en 1890 à 122.000 en 1930. Mais la marque de Bertrand se révèle incontestablement dans la création de la première société communale de construction

de logements à bon marché, le Foyer schaarbeekois, société anonyme (1899). Il en devient l'administrateur délégué. Utilisant la loi de 1889 favorisant l'accès à la propriété, le Foyer a pour mission de procurer des logements de qualité à bas prix à la population laborieuse (location de longue durée conduisant à la propriété ou simple location). Le capital est apporté par la commune, le conseil des hospices, le bureau de bienfaisance, conformément au programme du POB, ainsi que par la coopérative le Réfectoire scolaire et par trois conseillers représentant chaque parti (libéral, socialiste, catholique). Il sera étendu à l'état et à la province, en vertu de la loi de 1919 portant création de la Société nationale des habitations à bon marché et du logement. En 1926 le Foyer avait vendu 316 maisons et louait 1105 logements; il avait contribué largement à l'urbanisation de la commune.

L'échevin des Finances joue évidemment un rôle important dans le financement de ces énormes entreprises. Louis Bertrand se révèle un gestionnaire avisé; il a également fait ses preuves de ce point de vue à la direction du *Peuple*. Il entreprend tout d'abord la conversion et l'augmentation des emprunts afin de dégager les moyens nécessaires, sans peser sensiblement sur le budget communal, puis il obtient l'augmentation des centimes additionnels sur l'impôt des personnes et sur l'impôt foncier au moment où la population, plutôt formée de classes moyennes à revenus plus élevés, est en pleine croissance et où le nombre de constructions s'élève également. Il s'agit là de dispositifs classiques qui, tout en provoquant la réaction de l'opposition qui crie à la 'rage taxatoire', rangent désormais Schaerbeek au niveau (plutôt inférieur) des autres communes urbaines de l'agglomération bruxelloise et du pays.

En revanche, l'impôt sur la plus value, décidé en 1904, porte la marque du socialiste⁽¹³⁾. Il reprend une proposition du libéral François Haeck, ancien fonctionnaire au ministère des Finances et 'père' du Crédit communal, congédié en son temps par W. Frère-Orban. Influencé par le fouriérisme et inspirateur du programme des Vlamingen Vooruit, Haeck avait siégé au conseil communal de Schaerbeek au milieu du siècle. Bertrand avait eu l'occasion de le rencontrer. Ce type d'impôt incite à accélérer la construction qui permet de percevoir la plus value et donc d'augmenter le nombre d'habitants et la somme des impôts récoltés régulièrement. Ce nouvel impôt et l'augmentation des autres permirent d'assurer les annuités des emprunts nécessaires. Les dépenses de développement urbanistique et scolaire atteindront 47 millions de francs or en 20 ans. Ceci explique les attaques féroces de l'opposition catholique qui dénonce 'l'énormité des impôts nouveaux' mais surtout s'en prend ad hominem à Louis Bertrand, en raison de ses nombreux cumuls, réels ou fantasmés, en tous cas exagérés quant à leurs résultats financiers. Il est systématiquement caricaturé avec une motte de beurre ou un fromage, sa corpulence est accentuée – symbole de son 'engraissement' inacceptable et de la trahison de sa classe d'origine. Son dernier biographe, Pierre Van den Dungen, souligne finement que c'est bien son origine ouvrière qui suscite un tel traitement tandis que les 'bourgeois' du POB, par exemple, n'en sont pas victimes de la même manière. Durant la guerre, Louis Bertrand fut très actif et siégea au Comité provincial et au Comité national de Secours et d'Alimentation, véritable gouvernement officieux en Belgique occupée. Il participe à de nombreuses oeuvres d'aide à la population en y

associant les coopératives socialistes. Conscient des leviers à la disposition du municipaliste et de la dynamique de la politique communale, armé de ses convictions idéologiques et politiques, Bertrand est persuadé de pouvoir changer la société de cette manière. C'est ce qui explique qu'avec l'avocat Emile Vinck⁽¹⁴⁾ il défend au nom de la Fédération bruxelloise du POB une motion sur le socialisme communal devant le Congrès de la II^e Internationale tenu à Paris en 1900. *"Le but que poursuit le prolétariat, c'est son émancipation complète. Comme moyen le plus efficace d'arriver à ce but, il y a la conquête du pouvoir public. Mais ce pouvoir n'est pas seulement exercé par l'état, même dans les pays les plus centralisés. Les grandes villes, les grandes communes, jouent un rôle considérable... Dans ces conditions, la conquête du pouvoir municipal a une utilité incontestable"*. Inconcevable pour les marxistes, cette approche qui est celle en France de Millerand dont on discute justement la participation au gouvernement bourgeois, est récusée dans la résolution votée par le Congrès. Celui-ci réaffirme avec force que *"par socialisme municipal, on ne peut entendre un socialisme spécial... que les réformes qui s'y rattachent ne sont pas et ne sauraient être présentées comme devant réaliser la société collectiviste... mais que les socialistes peuvent et doivent utiliser pour préparer et faciliter l'avènement de cette société"*⁽¹⁵⁾. Il décide néanmoins de convoquer une conférence internationale des conseillers municipaux socialistes.

Peut-on conclure que, municipaliste de haute volée, Louis Bertrand a été pour autant un municipaliste socialiste? La commune de Schaerbeek a incontestablement favorisé l'ascension sociale de sa classe ouvrière. Mais ses transformations urbanistiques ont surtout bénéficié à une population de classes moyennes et de bourgeoisie

aisée. On s'étonne aujourd'hui, par exemple, de l'absence complète de préoccupation de développement économique. Il est vrai qu'à cette époque l'agglomération bruxelloise devient spontanément la principale région industrielle du pays, sans nécessiter d'intervention particulière sinon dans le domaine des installations maritimes. C'est également la caractéristique de la trajectoire personnelle de Louis Bertrand qui, habitant dans les quartiers industriels de la commune, a fait construire une belle maison face au Parc Josaphat. "Coopérateur, municipaliste"⁽¹⁶⁾, Louis Bertrand a incarné durablement l'esprit pratique du socialisme belge tel que le définit H. Charriaut dans *La Belgique moderne, terre d'expériences* (Paris, 1910) et tel que le dénoncent à la même époque Henri De Man et Louis de Brouckère dans *Die Neue Zeit*.

- (1) A propos de cette loi, J. BARTHELEMY, dans *L'organisation du suffrage et l'expérience belge* (p. 193), écrit: "En admettant des citoyens à l'électorat du seul chef de leur instruction, [...] a coupé le câble qui tenait l'histoire belge au rivage censitaire". Voir surtout J. LORY, "La question de la réforme électorale et la loi des capacitaires du 24 août 1883", Liber Amicorum John Gilissen, Anvers, 1983, pp. 245-274.
- (2) Programme de la Ligue ouvrière de Bruxelles, 2 février 1884.
- (3) *Le National belge*, 30 août 1884. En font partie les ligues de Bruxelles, Saint-Josse, Schaerbeek, Molenbeek, Saint-Gilles puis Ixelles, les syndicats des mégisiers, cigariers, doreurs sur bois, ébénistes, sculpteurs sur bois, la boulangerie de la Maison du Peuple, le Cercle rationaliste, les Cosmopolitains, le groupe socialiste flamand, la société dramatique De Toekomst, l'Association générale ouvrière, ainsi que d'autres associations.
- (4) Le texte complet du rapport a été publié d'abord dans *La Revue socialiste* de Benoît Malon à Paris, puis à Bruxelles en 1895. L'extrait dans L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1907, t. 2, p. 236; aussi dans *Histoire de la coopération en Belgique*, Bruxelles, 1902, t. 2, pp. 357-358.
- (5) A. DUVERGER, *Le Parti socialiste belge et son programme*, Lyon, 1880 (texte paru dans la *Revue socialiste* de B. Malon).
- (6) J. GUESDE, *Services publics et socialisme*, Paris, 1883, p. 19: "C. De Paeppe est complètement étranger à ces prétentieuses âneries": voir J. PUISSANT, L'oeuvre gouvernementale du POB commence ou le POB à la conquête d'un substitut du pouvoir d'état 1884-1921. Dans: *Les élections communales et leur impact sur la politique belge 1890-1970*, Bruxelles: Crédit communal, Coll. Histoire, n°87, Bruxelles, 1994. Voir aussi B. MALON, *Le nouveau parti*, Paris, 1882, pp. 91-97 et *Le socialisme intégral*, II, *Services communaux*, pp. 361-433.
- (7) Le franc or peut être multiplié par 167 pour obtenir un équivalent monétaire en 2000, sans omettre de tenir compte des changements fondamentaux en matière de revenus, de sécurité sociale, de fiscalité et de consommation de près d'un siècle.
- (8) E. WITTE, Gemeenteregies in België 1850-1914, liberaal interventionisme of socialistisch municipalisme? Dans: *L'initiative publique des communes en Belgique*, Bruxelles: Crédit communal, 1986, p. 100.
- (9) La Liberté (libérale doctrinaire) d'après *Le Peuple*, 19.10.1894.
- (10) *Le Courrier de Bruxelles* (catholique conservateur), 30.03.1895.
- (11) Cf. J. PUISSANT, *L'oeuvre gouvernementale du POB commence [...]*.
- (12) Voir le cas du Borinage: J. PUISSANT, *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Bruxelles: Palais des Académies, 2^e éd., 1993.
- (13) La commune de Laeken avait déjà introduit ce type d'impôt, qui vise à percevoir une taxe sur la plus value des terrains bénéficiant des nouvelles voiries réalisées par la commune.
- (14) Emile Vinck (1870-1950) est secrétaire de l'Association des conseillers communaux et provinciaux socialistes à partir de 1896. Il tient dans *L'Avenir social* une rubrique consacrée à la politique communale et sera le fondateur de l'Union des villes et communes belges.
- (15) Le socialisme communal au Congrès de Paris. Dans: *L'Avenir social*, 1900, pp. 542-547 et 604-605.
- (16) La commune de Schaerbeek a organisé aux mois d'avril et mai 2000 une vaste exposition consacrée à "Louis Bertrand et son temps" qui mettra l'accent sur son oeuvre de municipaliste. Un catalogue est édité à cette occasion: *Louis Bertrand et l'essor de Schaerbeek*, [Exposition] Hotel Communal, Ecole des Ressources Humaines, 6 avril-25 mai 2000, Schaerbeek 2000, 80 p. (ill.).

Bibliographie

La bibliographie la plus complète de Louis Bertrand et à son propos figure dans le *Dictionnaire biographique des militants du mouvement ouvrier en Belgique*, t. I, A-B, Bruxelles: éd. Vie Ouvrière, 1995, notice de J. PUISSANT, pp. 115-120. Voir également P. VAN DEN DUNGEN, *La foi du marbrier. Louis Bertrand 1856-1943*, Bruxelles, 2000.